

Réf: Dossier 167641

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TENDANCE C & V »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
22è ARRONDISSEMENT DERRIERE LE COMMISSARIAT, Lot
1005, Ilot 273

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/11/2022 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TENDANCE C & V »

Objet : SALON DE COIFFURE MIXTE,
VENTE DE VÊTEMENT MIXTE,
IMPORT-EXPORT,
VENTE ET LOCATION DE VEHICULES,
CRÊCHE ,

DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
22è ARRONDISSEMENT DERRIERE LE COMMISSARIAT, Lot
1005, Ilot 273

Dirigeant(s) M SOSSA SEHOUE VICTOR (GÉRANT), Mme
LACROIX CHRISTINE MARIE ODETTE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07057 du 20/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74197/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

